

Thématique : DELEGATION FONCTION – VENTES IMMOBILIERES

Objet : Délégation d'une partie des fonctions du Maire à la Première adjointe de Plateau d'Hauteville Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON – complète l'arrêté n°2020-157

Le Maire de PLATEAU D'HAUTEVILLE (Ain),

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 et L 2122-19,

Vu la délibération N° 2020-028 du 27 mai 2020 déterminant le nombre des Maires-Adjointes à huit (8),

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire, des maires délégués et des Adjointes en date du 27 mai 2020,

Vu l'arrêté municipal n°2020-157 Portant délégation de fonction du Maire à Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON 1^{er} Maire-Adjoint,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire de compléter les dispositions de l'arrêté n°2020-157,

ARRETE

Article 1 : Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON 1^{er} Maire-Adjoint, est déléguée pour intervenir, à compter du jour de signature du présent arrêté dans les domaines concernant : les ventes immobilières.

Article 2 : Il est également donné délégation lorsque le Maire est empêché par des obligations à Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON 1^{er} Maire-Adjoint l'effet de signer :

- Tous actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives nécessaires à l'établissement de ventes immobilières.

Article 3 : Lorsque la délégation entraîne une signature, la signature du 1^{er} Maire-Adjoint sera précédée de la mention « par délégation du Maire ».

Article 4 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et fera l'objet d'une publication ; une ampliation sera adressée à :

- A M. le Sous-Préfet de Belley,
- au Trésorier Municipal,
- A l'intéressée,

Copie certifié conforme à l'original
PLATEAU D'HAUTEVILLE, le 15/11/2022

Le Maire,

Philippe EMIN.



Publié sur le site internet de la Commune le 15/11/2022

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20221115-ART-2022-356-AI
Date de télétransmission : 15/11/2022
Date de réception préfecture : 15/11/2022

Notifié à l'intéressée le 15/11/2022 : Stéphanie PERNOD BEAUDON